



La constitution des commissions délibératives

Parlement de la Région de Bruxelles-
Capitale

Parlement francophone bruxellois

Réunion du Groupe de travail préparatoire en vue la
rédaction d'un vadémécum

12 mars 2020

Min Reuchamps (UCLouvain)

La constitution des commissions délibératives

- exemples de l'étranger ;
- proposition des étapes qui suivront la validation d'une thématique jusqu'au jour de la première rencontre ;
- questions à trancher avant de lancer la commission par le comité d'accompagnement (nombre de jours de délibération, agenda, critères de tirage au sort complémentaire) ;
- importance du tirage au sort avec volontariat *a posteriori* et non *a priori* ;
- facteurs favorisant la participation après avoir été tiré.e.s au sort

Exemples de l'étranger

- The Convention of the Constitution – Ireland
 - Double défiance ?
 - Suivi politique
 - One-shot
 - Suivi d'une assemblée *citoyenne*
 - Pourquoi ? <-> Comment ?
- G1000 aux Pays-Bas
- Expérience à Southampton sur la dévolution
- Groupes de discussion de Sophie Devillers (UNamur/UCLouvain)
 - Composition mixte
 - Dynamique(s) délibérative(s)

Proposition des étapes qui suivront la validation d'une thématique jusqu'au jour de la première rencontre

1. Promotion *urbi et orbi* de la commission délibérative
2. 1^{er} tirage au sort : parmi toutes les personnes inscrites aux registre de la population et registre des étrangers, donner la même chance d'être tiré·e au sort
3. Promotion + inclusion // Réponse des personnes intéressées + éléments socio-démographiques + éléments liés au thème
4. 2nd tirage au sort : parmi toutes les personnes qui ont répondu positivement, en tenant compte des critères (genre, âge, géographie, langue, diplôme + critères complémentaires)
5. Information des personnes retenues et des personnes non-retenues (comment les garder impliquées ?)

*Questions à trancher avant de lancer la commission par
le comité d'accompagnement*

- Nombre de jours de délibération : laisser du temps pour apprendre et s'apprendre >< durée influence différemment la participation
- Agenda : mandat très précis + agenda très ouvert, à travailler avec l'équipe de facilitation (opérateur externe)
- Critères de tirage au sort complémentaire : en fonction de la thématique
- Rôle de l'opérateur externe et des services du parlement
- Transformation des rôles et des pratiques dans le temps

Importance du tirage au sort avec volontariat a posteriori et non a priori

- Invitation $><$ (auto-)sélection
- Si obligatoire... moins de biais
- Si pas obligatoire... plus de biais
- Reculer le plus tard possible l'auto-sélection, et donc les biais
- Tirage au sort avec volontariat *a priori* : « vieux mâles blancs » dominant
- Tirage au sort avec volontariat *a posteriori* : « vieux mâles blancs » laissés à leur « juste » place

Facteurs favorisant la participation après avoir été tiré.e.s au sort

- Information (G1000 : 3 fois plus de chance de dire oui)
- Efficacité politique interne (= sentiment que l'on est capable/compétent)
- Efficacité politique externe (= sentiment que cela sert à quelque chose)
- Apprentissage dans le temps
- Pour tous les groupes avec biais structurels (plus susceptibles de ne pas répondre) : il faut effectuer des démarches complémentaires
 - Dans le cadre (inclusion)
 - Hors du cadre (recrutement ciblé et diversité des voix)

**Avez-vous des
questions ?**